Communauté de Communes Jura Nord
1 chemin du Tissage, 39700 DAMPIERRE
03 84 71 12 17 contact@jura-nord.com

# CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICIAN

## À joindre à toute demande de subvention auprès de la Communauté de communes Jura Nord



**VOTRE INTERLOCUTEUR : Cédric NOUET** c.nouet@jura-nord.com

### Préambule

La Communauté de Communes Jura Nord soutient les initiatives associatives qui participent à l'animation, à la cohésion sociale, au développement sportif, culturel, éducatif ou environnemental du territoire.

Conformément aux dispositions du décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, toute association sollicitant une subvention publique s'engage à respecter les principes du Contrat d'engagement républicain.

**En signant le présent document, l'association certifie adhérer aux principes et engagements suivants.**

### Engagement n°1 : **Respect des lois de la République**

L'association s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur ainsi que les décisions des autorités publiques. Elle veille à ce que ses dirigeants, ses membres, ses bénévoles et ses salariés agissent dans le respect du cadre légal à ses activités.

### Engagement n°2 : **Liberté de conscience**

L'association s'engage à respecter la liberté de conscience de chacun et à ne pas exercer de pression physique ou morale sur ses membres ou bénéficiaires. Elle garantit l'accès à ses activités sans condition liée aux convictions religieuses, philosophiques ou politiques.

### Engagement n°3 : **Liberté des membres de l'association**

L'association garantit à chacun la liberté d'adhérer, de participer ou de quitter l'association dans le respect de ses statuts. Aucune contrainte ou discrimination ne peut être exercée à l'encontre de ses membres.

### Engagement n°4 : **Égalité et non-discrimination**

L'association s'engage à promouvoir l'égalité entre les personnes et à lutter contre toute forme de discrimination fondée notamment sur l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, les opinions, les convictions, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état de santé, le handicap ou l'âge.

### Engagement n°5 : **Fraternité et prévention de la violence**

L'association s'engage à promouvoir le respect mutuel, la tolérance et le dialogue. Elle s'interdit tout comportement, propos ou action incitant à la haine, à la violence ou portant atteinte à la dignité des personnes.

### Engagement n°6 : **Respect de la dignité de la personne humaine**

L'association s'engage à préserver la dignité, l'intégrité physique et morale des personnes participant à ses activités. Elle veille à la protection des mineurs et des publics vulnérables.

### Engagement n°7 : **Respect des symboles de la République**

L'association s'engage à respecter et à ne pas remettre en cause les symboles de la République française : le drapeau tricolore, l'hymne national, la devise républicaine et les institutions de la République.

**Déclaration sur l'honneur :** Je soussigné(e),

Nom et prénom : .....

Fonction au sein de l'association : .....

Association : .....

certifie avoir pris connaissance du présent Contrat d'engagement républicain et m'engage, au nom de l'association, à en respecter les principes et obligations. Je reconnais que le non-respect de ces engagements pourra entraîner le refus, la suspension ou le remboursement de la subvention accordée par la Communauté de communes Jura Nord.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature du représentant légal et cachet de l'association :